



## Organisation future de Copéa Bureau élargi

17 octobre 2017 – à Villeurbanne chez Elycoop

**Présent.e.s** : Sandrine (3Bis), Paolo (Alteractifs), Jimmy (Elycoop), Bernard (Pollen) Fabrice (Prisme), Anne-Laure (Oxalis), Marie-Laure (Ariac), Benoît (Toerana) Laurence (Cabestan) et Eric (Naturascop).

Henri et Caroline (Copéa)

**Excusé** : Laurent (CDE SAP & Boréal Innovation).

### Objectif de la réunion

Suite à l'annonce du départ d'Henri Cachau fin décembre 2017, ce groupe de travail se réunit pour repenser l'organisation de Copéa.

### Appropriation : échange sur l'existant.

Les participant.e.s avaient tou.te.s lu le mémo descriptif d'organisation et étudié la carte mentale. Balayage de la carte mentale.

### Eléments du budget

Présentation du budget 2017 provisoire et du budget prévisionnel 2018.

Le budget 2017 provisoire est négatif (entre -2000 et -5000 euros).

Le budget prévisionnel 2018 est de + 33 000 euros (en prenant en compte les charges fixes déjà connues, des prévisions de formations et cotisations raisonnables mais sans prendre en compte une indemnisation des membres de Copéa ou d'un salaire en remplacement d'Henri).

Proposition d'un « groupe d'expert » qui recueillerait une grande partie des connaissances et expertises d'Henri. Ce groupe d'expert serait rémunéré.

### Recueil de ressentis

- Sandrine : ok pour groupe d'expert mais il faudrait cadrer le groupe, donner un planning

en fonction de la disponibilité.

- Fabrice : ok pour groupe d'expert mais besoin de plus d'info sur expertise technique

- Jimmy : a besoin de plus de visibilité politique. Portage politique par Copéa de « ce qu'est une CAE ». Sans cette vision, est-ce que Copéa doit garder son rôle d'accompagnement de CAE ?

A quoi on alloue le budget d'expertise technique ? Comment on fait la différence entre l'expertise « payante » et « non payantes ». Dans la pratique actuelle, les échanges de d'expertise sont courants entre gérant.e.s.

- Bernard : l'important est de trouver une transition. Il nous faut une projection à moyen-court terme. Rien ne sera pas gravé dans le marbre. Ce qui nous permettra de voir réellement les besoins.

- Eric : le rôle de Copéa pourrait provoquer la mutualisation. Aller chercher dans les CAE ce qu'elles peuvent mutualiser.

Créer des lieux territoriaux même éphémères.

- Paolo : risque du groupe d'expert : éclater la ligne de Copéa, séparer expertise technique et accompagnement. Pourquoi ne pas proposer un accompagnement régional ?

- Henri : préconise un groupe restreint (3 personnes maximum) qui doit travailler très régulièrement ensemble. Une 10aine de jour de travail pourrait être nécessaire

pour qu'Henri transmette ses connaissances et expertises ainsi que la co-construction d'outils.

#### Proposition de cahier des charges pour identifier les personnes composant ce groupe de travail

Expérience et bonne culture générale en gestion, juridique comptable et fiscalité (il ne s'agit pas d'experts dans chaque domaine).

Disponibilité et engagement dans le temps à moyen terme.

Pédagogie et capacité à rédiger des fiches techniques et à transmettre.

#### **Proposition pour les questions d'Expertise technique Gestion de CAE**

##### **1. Création d'un groupe « GROFO » (3/4 personne)**

Formalisation et partage de connaissance d'outils technique

Les participants à ce groupe auront une mission définie et une rémunération.

La rémunération proposée est de 300 euros jour ce qui correspond à la base d'indemnisation pour les participants des différentes instances de Copéa (Bureau, Commissions ...) appliqué jusqu'en 2016.

Henri propose 10 jours de travail avant fin juin.

##### **2. L'identification de *personnes ressources* repérées ayant des connaissances et compétences spécifiques. Ils alimenteront la base des savoirs et pourront intervenir occasionnellement.**

##### **3. Règles de fonctionnement : limite, rémunération et engagement militant**

##### **4. Que **Caroline** soit la **porte d'entrée**. Elle sera en charge :**

de la qualification des demandes

de la transmission et orientation (vers GROFO ou personnes ressources)

du suivi des réponses

de la formalisation pratique

et de l'animation et la coordination

#### **Proposition pour les accompagnements de nouvelles CAE**

Caroline sera en charge avec le Bureau. Le Bureau identifiera le/la/les accompagnant.e.s avec les outils d'accompagnement.

Cf carte mentale

Les **participants proposent comme membres du GROFO** : Claire Gilman (3Bis), Angélique Francescatti (Crealead), Bernard Canat (Pollen). Laurence et Eric veulent bien en faire parti si besoin. Eric contacte Claire et Angélique.

En raison des échéances, Henri terminant son contrat pour Copéa fin 2017, il est proposé de commencer à réunir le GROFO dès à présent et d'organiser, sans attendre 1 à 2 journées avant le CA de janvier.

La proposition de réorganiser sera présentée et débattue au CA de janvier 2017.

En tant que trésorière, Marie-Laure s'oppose à ce que le GROFO se réunisse avant le CA de janvier, les prévisions de budget 2017 ne permettant pas de prendre ses réunions en charge. Par ailleurs elle considère que le groupe de travail sur l'avenir de Copéa réunit ce jour ne peut prendre des décisions qui engagent le CA.

**Conclusion** : les propositions du groupe de travail sur l'organisation de Copéa seront présentées aux membres du CA les 25 et 26 janvier 2018 à Lyon. Les réunions du GROFO seront organisées après cette date si cette proposition est retenue.